

Modalité 1 : Créer et diversifier l'offre de marche et de randonnée

Quelques exemples de projets



- Mettre en place une nouvelle offre de marche et de randonnée (marche nordique, longue côte, raquette à neige, rando challenge, fast hiking, bungee pump, marche d'endurance, ...)
- Favoriser les expérimentations de nouvelles pratiques (trail, trail longue côte, randonnées thématiques, marche afghane, géocaching, triptyques de pratiques, marche rapide, ...)
- Proposer des niveaux de pratique (débutants, confirmés ...), des sections (jeunes, actifs ...)
- Proposer de nouveaux créneaux horaires ou jours de sortie
- Organiser des manifestations, des séances de découverte et/ou d'initiation, une fête de la rando ou des événements sur les pratiques, des événements caritatifs ou solidaires, ...
- Organiser des rencontres sportives sur les pratiques de randonnée ou en marge des épreuves qualificatives au championnat de France
- Organiser des défis individuels, en équipe ou interclubs, des relais, des défis innovants, ...

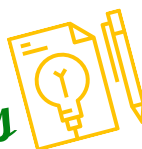
Critères d'éligibilité



- Être un club affilié (qui licencie tous ses adhérents)
- Le nombre de projet par structure est de 3 maximum (pour un seul dossier déposé)
- Le(s) projet(s) doivent débuter dans l'année en cours et se terminer au plus tard le 30 juin de l'année suivante
- Un même projet ne peut pas être déposé auprès de plusieurs fédérations
- Plusieurs clubs peuvent s'associer pour mutualiser leurs projets (ou s'associer à un comité)



Types de projets



- Développer les pratiques fédérales et les pratiques innovantes
- Adapter l'offre aux attentes des pratiquants et favoriser l'accès à la pratique
- Créer des manifestations ou des rencontres sportives

Modalité 1 : Créer et diversifier l'offre de marche et de randonnée

Pistes d'actions

- Achat de matériel, d'équipements
- Formation d'animateurs, dirigeants
- Organisation de manifestations, de rencontres sportives, d'initiations
- Participer à des événements
- Etablissement de partenariats
- Actions de communication, création de supports de promotion (flyers, affiches, vidéos, etc.)
- Augmenter le nombre de sorties
- Actions autour des lieux de pratique



Acteurs impliqués

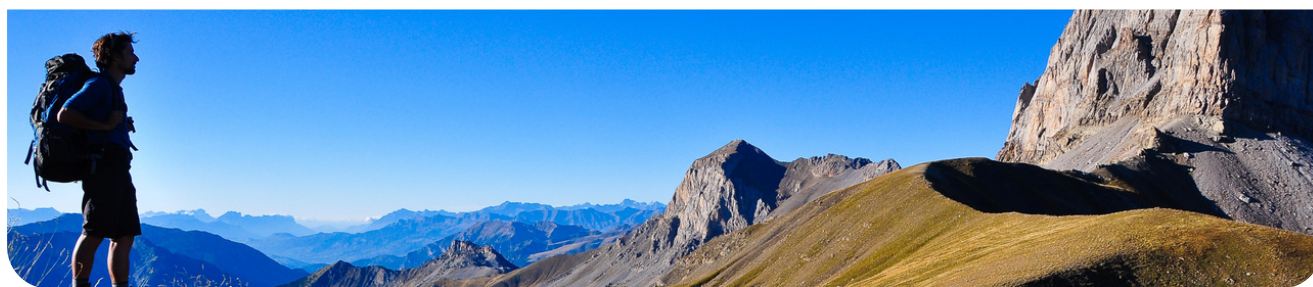
- Entreprises locales
- Collectivités locales
- Etablissements et associations spécialisées
- Autres clubs



Indicateurs



- | | | |
|----------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| • Nombres de nouveaux licenciés | • Evénements organisés | • Taux de participation |
| • Nombre d'animateurs formés | • Retombées des actions | • Nouveaux partenariats |
| • Nombre de sorties organisées | • Avis des participants | • Personnes bénéficiaires |
| • Consultations du site internet | • Fidélisation des licenciés | • Nombre de contacts obtenus |



Budget

- Le financement doit représenter maximum 70% du coût global du ou des projet(s)
- Le montant minimum de la subvention est de 1 500€ (abaissé à 1 000€ pour les structures en zones spécifiques. Détails sur notre site internet)
- Le montant maximum du dossier est de 5 000€
- Un compte-rendu financier des projets subventionnés l'année précédente doit être déposé au maximum le 30 juin de l'année suivante



Contacts

psf@ffrandonnee.fr

